

Et enfin, enfin au vieux clocher de la paroisse sonna l'heure, depuis si longtemps fixée par le fermier du Moire, pour la plus solennelle des réunions de famille.

Tout ce qu'il y avait de Roverin dans le pays y furent convoqués; les Morgan en leur qualité de bons voisins; le maire Mathurin Gillet, son neveu Jérôme, Blaise Cordon et quelques autres, furent priés d'y assister. Le notaire de Saint-Loup en fit partie de droit.

On n'ignorait pas que la majorité de Pierre-Paul était la cause déterminante de cette nombreuse assemblée de parents et d'amis; mais on ne savait guère quel pouvait en être l'objet.

La curiosité aidant, personne n'eut garde de manquer aux invitations d'ailleurs très pressantes du bonhomme Gervais Roverin.

Un feu énorme flambait dans la grande cheminée où la Bernarde, vêtue de son costume de fêtes, prit sa place habituelle.

Plantian s'étendit en travers du foyer.

Une double rangée de sièges rustiques avait été disposée; Mathurin Gillet, Jaques Morgan et Corentine y occupèrent les trois premières places; la quatrième était réservée à Pierre-Paul.

Quant à Gervais, il se tenait à côté du notaire, près de la table chargée de papiers, qui occupait le milieu de la salle, et dès qu'il vit chacun assis, après avoir réclamé un profond silence, il prit la parole d'un ton qui ne manquait pas de noblesse.

XXXV.

MAJORITÉ DE PIERRE-PAUL.

L'humeur sombre et taquine du vieux Gervais Roverin s'était dissipée. Il promena sur la nombreuse assemblée réunie chez lui un coup d'œil pétillant de satisfaction.

Son langage était inculte: aussi croyons-nous devoir redresser quelques locutions vicieuses usitées dans le pays; elles altéreraient, ce nous semble, la valeur du discours qu'il prononça devant ses hôtes avec une gravité sereine mélangée d'un juste orgueil.

— Mes amis et parents, ma femme, et vous, mes enfants, dit-il, aujourd'hui 15 janvier, mon neveu Pierre-Paul Roverin a ses vingt et un ans accomplis; il est majeur, et, de plus, sans le vanter, c'est un homme, des bras et de la tête, du corps et de l'esprit, un vrai paysan, un bon

élèveur, un cultivateur fini et un clerc achevé dans la connaissance de toutes sortes de savoirs, dont il n'a pas manqué de tirer parti honnêtement et courageusement. Personne ici ne dira le contraire.

Tous les yeux se tournèrent vers le jeune gars, confus de tant d'éloges.

Corentine lui serra la main droite.

Briec, avec une vivacité militaire, lui prit la main gauche.

Gervais ajouta:

— Il est entré dans cette maison tout *ptiot*; il y a grandi en sagesse et en bonté. Chacun de vous le sait; mais aucun, hormis M. le notaire et notre bonne vieille Bernarde, ne sait que j'ai à lui rendre mes comptes de tuteur, car on pense que M. le notaire a eu tout seul à gérer l'héritage de son père. Voilà donc à quelle occasion je vous ai rassemblés ici pour être témoins de ce que je vas faire en conscience, n'étant *ni voleur, ni fils de voleur, ni père de voleurs*. . . . Et qu'on se le dise!

Ici un frémissement étrange parcourut l'assemblée.

Pierre-Paul étonné regarda fixement son oncle dont les dernières expressions blessaient toutes les oreilles. Les pommettes des joues des enfants Roverin se colorèrent; Briec le soldat grogna sourdement.

La Bernarde s'écria d'une voix aigre;

— Bien! très bien! Gervais! va toujours!

Gervais, qui souriait du sourire madré d'un vieux paysan sûr de son fait, laissa passer les murmures.

— Je voudrais parler de même au milieu de la grande place, en présence de tous les gens de la paroisse! Merci donc à chacun de vous d'être venu. Je n'ai regret à l'absence que d'une seule personne, mais il n'y a pas de sa faute à celle-là, si elle manque. . . . Et si elle n'a point sa place dans cette salle, elle en a une ici! ajouta le paysan en frappant sur son cœur.

Son geste éloquent accrut encore l'intérêt qu'il venait d'exciter.

On se demanda de qui il parlait.

La Bernarde était la seule qui le sût.

Quelques-uns pensèrent à M. de Beauval ou à Emilien Durantais; la plupart à Marcelle, et Corentine même fut de ce nombre.

Pierre-Paul devina qu'il s'agissait de sa sœur Clarisse.

— Je vas vous faire l'histoire de notre famille, reprit Gervais, *du depuis* l'ancien temps jusqu'à

cette heure-ci qui va changer bien des choses, par la permission du bon Dieu! Et pour lors, d'aucuns qui ont passé sept ans à me traiter de vieil avare sans vergogne, auront peut-être bien repentance à leurs mauvaises paroles, soit dit sans rancune, suffit!

Blaise Cordon, Jérôme Gillet et plusieurs autres se grattèrent le nez ou l'occiput; on vit un sourire sur les lèvres de Briec et de Julien, qu'attristaient parfois les reproches dont on accablait leur vieux père dans la canton.

Gervais lui-même ne se gêna point en cherchant d'un regard malicieux ses principaux détracteurs, avant de reprendre en ces termes:

— Mon grand-père Symphorien Roverin, — dont Dieu ait l'âme en sa sainte garde! — était de son vivant simple métayer dans cette ferme où il est mort, laissant à mon père Mathieu, en beaux écus de six livres, amassés tout doucement, de quoi acheter la terre à MM. de Maillevive; — de manière que mon père s'est reveillé un beau matin maître chez lui, ayant tout d'un tenant les champs et les prés qui vont de la rivière à la petite route, entre la Grainée-sur-Coësson et la Porte-aux-Loups, qui n'était pas encore de notre bien. Mais mon père, Mathieu Roverin, — devant Dieu soit son âme! — ne se reposait guère que le dimanche, et, connaissant bien la terre, savait en tirer ce qu'il y a dedans. Il a principalement vécu en temps de révolutions, de malheurs et de guerre civile, ayant été un brin chouan, — soit dit sans vous offenser, monsieur le maire, — on sait ce qu'on sait et on ne l'oublie pas!

Mathurin le Bleu, qui avait autrefois préservé Mathieu d'être fusillé par une colonne républicaine, fit un signe de remerciement; Gervais poursuivit:

— Malgré ça, malgré la dureté des temps, la guerre, les mauvais payeurs, les assignats et le reste, nous avons vu grandir notre bien dès le vivant de mon père, tant la terre est bonne nourrice pour les enfants qui la soignent et qui l'aiment! Mathieu Roverin a acheté Porte-aux-Loups, qui va jusqu'à l'entrée du bourg; il a défriché Pré-en-l'Île, qui, pour MM. de Maillevive, n'était qu'une pauvre lande et que tu as eue en dot, ma fille Mariette, sans avoir le droit de t'en plaindre! En a-t-elle mangé, du fumier, cette diable de lande! mon père a fait rebâtir le logis et l'a couvert en ardoises, et enfin, si moi, Gervais, je suis bon cultivateur, sans me flatter, c'est que j'ai commencé tout *ptiot* à tra-

vailer avec mon brave homme de père. — Mais vous savez tous que je n'étais pas son seul fils, et même que je n'étais que le cadet, l'aîné étant le père de Pierre-Paul ici présent, mon pauvre Joseph, dont Dieu garde l'âme!

Gervais fit une courte pause et, dans le fond de la cheminée, l'on entendit la Bernarde donner des marques d'approbation, moins bruyantes toutefois que d'ordinaire.

Le notaire dit alors:

— Ce résumé est clair et précis, venons au fait, maintenant.

— Nous étions donc deux frères, reprit le paysan, et pourtant tout le Moire est à moi seul, et j'ai doté ma fille Mariette avec Pré-en-l'Île, et j'ai même Porte-aux-Loups, tandis que mon aîné Joseph n'a jamais eu ce qui s'appelle une toise de terrain et qu'il n'en laisse pas un pouce à ses enfants à lui.

— Mon oncle! interrompit Pierre-Paul, je crois deviner. . . .

— Silence, mon *ptiot*! s'écria Gervais, ce n'est pas toi qui as des comptes à rendre. Il y a sept ans aujourd'hui, j'ai vu ce qui était la justice, et je me suis dit: — « Gervais, si tu étais mort hier, tu serais mort en léguant à tes enfants le bien des orphelins de ton frère Joseph! » Qu'on m'écoute donc et que personne ne parle avant son tour! — Nous savons compter, nous aussi, Pierre-Paul, sans avoir tant étudié que toi! Nous avons consulté M. le notaire et nous savons notre devoir par la loi des hommes et par les commandements de Dieu. D'après la loi, il y a ce qu'ils nomment *prescription*, et nous ne te devons rien, rien de rien, pas une brassée de terre, mon garçon; mais j'ai appris mon catéchisme dans notre jeune temps, et je n'ai pas oublié ceci qui y est tout au long:

« Le bien d'autrui tu ne prendras

» Ni retiendras à ton escient. »

La prescription! *core pus drôle!* je m'en fiche, entends-tu bien? Et Briec, Julien, Mariette, son mari, Péline et Denise, s'ils ne pensaient pas comme moi, ne seraient pas de mon sang. Voyons, mes gars et mes filles, parlez! Voulez-vous part à un héritage volé? Parlez! je vous le permets!

Il n'y eut qu'un cri:

— Non, mon père! jamais!

Et Gervais, fier de l'unanimité de ses enfants, ordonna d'un geste impérieux à Pierre-Paul de

se taire encore, car il devait entrer dans des détails intéressants au premier chef pour l'honneur de sa famille.

— Mon digne père Mathieu Roverin n'a jamais pensé faire tort à mon frère Joseph. Bien au contraire, Joseph étant l'aîné, il a voulu lui donner *la meilleure part*. Il avait des idées de paysan que plus d'un a ici au moment où je parle; et j'ai eu toutes ces mêmes idées, moi, Gervais, jusqu'au jour où mon neveu Pierre-Paul a reçu de M. le notaire les mémoires et les papiers de Joseph. Personne n'a perdu souvenance de ce jour-là, m'est avis. Mon digne père croyait l'état de bourgeois bien préférable au nôtre, et il a dit à Joseph : — « Je vas te faire étudier pour être prêtre, mais si, étant d'âge, tu ne te sens pas de vocation, eh bien ! tu seras *monsieur*, tu seras *bourgeois*, tu sera *riche*. Ton cadet aura, lui, la terre et le travail des champs, le froid, le chaud, la misère du labourage, les sabots et la veste, le soin du bétail, la charrue, la herse, la serpette et le fléau. Toi, Joseph, tu porteras l'habit de drap fin, les souliers à boucles et le chapeau rond; tu ne connaîtras ni la sécheresse ni la gelée; tu gagneras ta vie sans fatigue dans les livres; tu feras ta fortune la plume à la main. Je vas te donner l'instruction, à toi, coûte que coûte; j'y dépenserai ce qu'il faudra sans compter; mais tu ne compteras pas non plus les arpents de terre qu'aura un jour ton frère Gervais !... Tu auras eu ta part d'avance, et *la meilleure part* !... »

— Mon père a accepté cela de bonne foi ! s'écria Pierre-Paul; vous ne me devez rien !...

— Mon gars ! tais-toi ! dit Gervais avec colère.

Briec, Julien, leurs sœurs, et même le mari de Mariette, couvrirent par leurs cris l'inutile réclamation de Pierre-Paul.

— Erreur n'est pas compte ! entends-tu bien ? poursuivait le paysan irrité d'être contredit. Celui qui me vend un cheval fourbu est un voleur, et je le force à me rendre mon argent ! Celui qui se trompe dans un marché a droit ou devoir de réclamer contre. Et si mon père Mathieu Roverin vivait, s'il avait lu comme moi les mémoires de Joseph, il aimerait mieux se couper les deux bras que de laisser durer une injustice pareille. Tais-toi donc, encore une fois, Pierre-Paul, ce que j'en ai dit, c'est pour justifier ton grand père devant tous ses petits-enfants ?

Et d'un ton posé, Gervais continua :

— Joseph notre aîné était doux, patient, pas fier, pas colère, pas entêté, cent fois plus docile que moi. Joseph faisait l'orgueil et la joie de nos parents. Jérôme, Blaise, Morgan, les Faron, tous ceux de son temps, sans compter M. le maire, sont ici pour dire qu'il méritait bien la meilleure part ! Et il a eu la mauvaise ! et c'est moi qui ai eu la bonne, je le sais à cette heure !... La terre rend cinquante fois et cent fois ce qu'on lui prête, la terre du Bon Dieu nous donne du grain, des légumes et des fruits, des pâturages pour nos bestiaux, de la belle verdure et de beaux ombrages pour l'été, des provisions de toutes sortes et du bois sec qui flambe l'hiver. La terre, c'est la grande nourricière du paysan; elle nous donne de tout, mais nous vendons notre reste aux autres, et malheur à eux, s'ils manquent d'argent ! Moi, Gervais, j'ai eu ma part en bonne terre, j'ai eu la vie des champs et le grand air tout rempli de la senteur des prairies, j'ai eu la liberté de l'esprit et la santé du corps, la paix du cœur et la tranquillité du sommeil; j'ai vécu dans mon pays, près de mes parents; le clocher de mon village a sonné toutes mes heures, et, dans le contentement comme dans l'affliction, je n'ai jamais manqué de bons et anciens amis pour se réjouir ou s'attrister avec moi; j'ai eu la tendresse de ma mère jusqu'à son dernier jour et j'ai reçu son dernier baiser, c'est à moi que mon père a donné sa dernière bénédiction. Où étais-tu, Joseph, où étais-tu en ce moment-là ? Je me suis marié au bourg; au bourg sont nés mes cinq enfants; j'ai dormi sans inquiétude dans la maison de mon grand-père et chaque dimanche, chaque jour même, je puis me mettre à genoux sur la fosse de mes parents !... Mais toi, pauvre Joseph, quel a été ton bonheur, ton plaisir, ta consolation, ta part en ce monde ? Tu passais les nuits à te crever les yeux, écrivant, écrivant à la clarté d'une vilaine lampe dont l'huile te coûtait la moitié de ton travail ! tu n'avais pas même le loisir de penser à autre chose qu'à tes chiffres, et si, pour ton malheur, tu songeais à nous, Joseph, ton sillon ne se creusait pas, ton grain n'était pas battu, ton pain n'était pas cuit, ton blé ne poussait pas ! J'avais chaud sous mes habits de paysan, tu avais froid sous tes habits de monsieur !... O Corentine ! que vous avez toujours bien eu raison de dire que les villes sont de grandes prisons de pierre. Le pavé de Paris ne donne pas même de boue aux pauvres gens, car la boue se vend, là-bas, com-

me tout le reste ! Et celui qui peut y faire pousser un brin d'herbe sur sa fenêtre doit s'estimer content, vu que les propriétaires des maisons disent que ça leur abîme leurs murailles !... Joseph ! pauvre Joseph ! mes parents te voyant si bon et si aimable ont voulu te donner *la meilleure part*. Enfant, tu as quitté leur logis pour t'en aller au collège de Fougères étudier entre quatre murs ! Jeune homme tu es entré mercenaire chez des gens riches, et perdant ta place de précepteur tu t'es vu sans asile, sans gain-pain, sans ressources ! Et moi j'habitais la maison de ton père, j'y faisais mes quatre repas, j'avais *la mauvaise part* !... *Core pus drôle !* je me plaignais !... A force de travail, tu amasses quelque argent, et c'est toi qui nous fais des cadeaux !... Mes gars et mes filles ! j'en pleure de honte quand je pense qu'il vous envoyait des jouets de Paris, et que moi je ne lui ai jamais donné une bouchée de pain. O Joseph ! mon pauvre Joseph ! Tu es mort à la peine, et je suis, moi, le richard de Saint-Loup !...

A ces mots, frappant sur la table avec une sorte de fureur, Gervais apostropha Pierre-Paul :

— Par la sainte croix de Dieu ! fils de Joseph ! tu ne nous forceras pas à garder un bien mal acquis et faute de quoi ton père est sous la terre froide !...

— Non ! non ! non ! tu ne nous y forceras pas ! s'écrièrent tous les enfants du père Gervais avec un enthousiasme mêlé d'indignation. La Bernarde pleurait et trépignait de joie.

Au milieu de l'émotion extrême de tous les témoins de cette scène, Pierre-Paul, essuyant ses larmes, tenta pourtant de faire une objection.

— Ils sont cinq, mon oncle, dit-il, et mon père m'a laissé quelque chose, malgré tout... Un sixième du bien, après vous, serait encore trop pour moi !...

Gervais interrompit :

— Sans les mémoires de Joseph, voilà quelle était ma première intention à moi, tu aurais été traité comme un autre de mes enfants, mais à présent, non !...

— Vous m'avez nourri et logé, habillé et entretenu de tout !

— Tu m'as servi et je suis en reste avec toi !

— Vous m'avez fait donner plus d'instruction qu'à vos enfants, et je vous ai occasionné plus de dépenses !...

— C'est compté sur ta part !... Oh ! je ne

veux faire tort à personne ; je suis bon père... — Et trop bon père, peut-être, ajouta Gervais d'une voix sourde.

Son front s'assombrit.

Le cœur de Corentine se serra ; elle retrouvait sur les traits de l'honnête cultivateur cet air dur et mécontent qui le rendait insociable depuis quelques mois.

Mais, faisant effort, il ne tarda pas à recouvrer le calme et la dignité nécessaires pour continuer :

— Sois tranquille, Pierre-Paul, tu ne recevras rien de trop, et ce n'est pas non plus mes enfants qui auront à se plaindre !...

... Une autre, je ne dis pas !

Personne n'entendit ces derniers mots que mâcha Gervais en soupirant ; la Bernarde seule les devina, et fit le signe de la croix en disant :

— Pauvre cher homme !... Brave Gervais !...

— M. le notaire ici présent, continua le père de famille, a tout écrit sur ces papiers-ci, en droiture. Il y a mis la dépense et aussi les rentes ; nous savons compter en Saint-Loup sans être Manceaux ni Normands, mais Bretons par la grâce de Dieu !... Ainsi, pas un mot, qu'on se taise ! M. le notaire vous fera lecture des papiers quand j'aurai fini de parler. Ecoute donc, Pierre-Paul, écoute et tâche de bien comprendre. Me voyant six enfants bien portants, j'ai divisé en moi-même la terre en six parts ; j'ai trouvé qu'il y en avait assez pour chacun et je me suis tranquilisé, te donnant en plus à toi,

comme au fils de l'aîné, une instruction solide, pour te mettre en état d'être, à ton tour, un monsieur de même que Joseph. La dépense a marché ; j'avais de côté de l'argent pour le remplacement de Briec et de Julien, de l'argent pour les noces de mes trois filles ; on buvait du cidre à volonté, j'allais au cabaret quand l'envie m'en prenait sans ce qui s'appelle trop, et je fumais bien deux sous de tabac chaque jour. — Mais, quand j'ai eu connaissance de la vérité, — mère Bernarde, vous savez à quelle heure, vous !...

— Si je le sais !... fit la vieille. Jusque-là, vous n'étiez encore qu'un gamin pour moi, et *du depuis* vous êtes un homme et mon maître.

— Pour lors, je me suis aperçu que mes cinq enfants à moi seraient plus tard dans la gêne, et, dans leur intérêt, j'ai du soir au matin changé de manière. Le bien a doublé par ce moyen, et la part de chacun sera la même. Tu as été

soldat, Brienc ; tu as été valet de ferme, Julien ; vous avez travaillé dur, mes filles ; je t'ai tourmentée pour être économe, ma femme. Tu n'as pas eu de belles noces, Mariette ; mais j'ai acheté la Grainée-en-Bois et la ferme du Genevrier ; j'ai défriché, j'ai bâti ; j'ai placé sur hypothèques ; j'ai fait argent de tout. A partir de Joseph et de moi, jusqu'au jour d'aujourd'hui, ce que chacun de nous a coûté ou rapporté, je l'ai fait ranger par écrit sur ces papiers. M. le notaire a tenu compte des intérêts de l'argent, comme du travail d'un chacun. Deux grands lots, *Joseph et Gervais*, ont été faits d'abord, et puis cinq autres avec le lot *Gervais*. Voilà, mes gars, pourquoi, depuis sept ans, votre père n'est qu'un ladre, un pingre, un avare, un grigou...

— Assez ! assez ! interrompirent tous les Roverin, tandis que Mathurin Gillet et Morgan félicitaient le père de famille de son ordre et de son énergique économie.

Mais Pierre-Paul ne pouvait se résigner à accepter tant de sacrifices ; aussi, à défaut de bonnes raisons, en fit-il valoir de fort médiocres qu'il présenta sous un jour assez spécieux.

Il dit, par exemple, qu'ayant été traité comme un fils, il ne devait pas accepter la moitié du bien ; il parla des avantages de la prescription ; il demanda le maintien de la communauté sous la direction de son oncle seul ; il protesta contre le partage ; il supposa que son père, au lieu de mourir pauvre, se fût enrichi à Paris : en ce cas, nul n'aurait songé à lui rendre les comptes que l'on faisait...

— Et nous aurions eu tort ! interrompit le tenace Gervais. Riche ou non, la moitié du Moire revenait à mon frère Joseph ! Trop de paroles ! mon gars ! Car à la fin faut-il donc que je le dise ici, moi ! tu n'as pas le droit d'avoir une volonté ! Pierre-Paul, si tu oublies que tu as une sœur, je ne l'oublie pas !... Tu m'obliges à parler d'elle, j'en parlerai donc !...

Gervais soupira, rougit et fit un geste de regret.

Le jeune père avait baissé la tête.

— Mes enfants ! reprit le paysan avec amertume, j'ai peut-être une grosse faute à me reprocher !... Voici déjà pas mal de temps que mes nuits sont troublées rapport à sa sœur Clarisse. Elle n'est pas majeure aujourd'hui, celle-là ! Et Paris ! Paris ! — Corentine vous l'a dit assez souvent, l'histoire de Joseph et celle de Jeanne-Marcelle nous l'ont trop prouvé, — Paris est un endroit de malheur ! Si la fille de mon

frère était morte de misère ou vivait misérable à Paris, tenez ! je ne m'en consolerais de ma vie ! j'en mourrais de chagrin ! Je ne voulais dire cela qu'à Pierre-Paul tout seul !... mais... mais... Oh ! je veux savoir ce qu'elle est devenue ; ça me presse !...

Une émotion extrême s'empara du père Gervais, que le notaire essayait en vain de calmer, quand Corentine alla lui prendre la main.

— J'ai vu, dit-elle, avec quel soin est entretenu le tombeau de sa mère dans un grand cimetière de Paris ; je vous ai dit tout cela, Gervais, dans le temps...

— Oui, dans le temps !... Mais tel est riche aujourd'hui qui sera pauvre demain... et voici plus de cinq ans de votre dernier voyage à Paris.

— Voisin, ajouta Corentine, votre nièce ne vous a jamais écrit ; c'est là un grand tort à mes yeux.

A ces mots, repoussant Corentine avec colère, Gervais proféra un gros juron contrairement à ses habitudes, et ajouta d'une voix tonnante :

— Voilà une méchante parole, une parole de perdition et de damnation, voisine... une parole qui m'a rendu injuste encore une fois. Le péché n'en est pas à moi seul : vous en avez, vous, plus de moitié sur la conscience. Et tant pis pour vous, Corentine, puisque vous y retombez, je m'en décharge ici, à la fin des fins...

Jacques Morgan s'avancait à son tour d'un air menaçant, Tanguy le suivait ; la scène jusqu'alors si digne d'éloges allait dégénérer en querelle, lorsque Corentine, s'interposant, dit d'une voix émue :

— La paix entre vous, au nom du Ciel ! Gervais a raison ! qu'il me fasse ses reproches, si ça peut le soulager !... Laissez-le dire jusqu'au bout ; je lui répondrai en femme de bien !...

Les Morgan s'arrêtèrent.

XXXVI.

LES PARTAGES.

Le tumulte qui avait suivi la véhémence apostrophe de Gervais prit fin sans que les membres les plus considérables de la réunion, tels que le maire Mathurin Gillet et le notaire de Saint-Loup, eussent eu besoin d'intervenir.

L'admirable candeur, la douce fermeté de Corentine, avaient désarmé Gervais, qui lui fit publiquement des excuses.

— Quand je ne voulais point parler ici de ma nièce Clarisse, dit-il ensuite, j'avais une bonne idée ; et sans ce petit obstiné de Pierre-Paul, on ne m'aurait pas vu perdre patience, comme un vieil enragé que je suis depuis deux ou trois mois.

— N'ayez point de regrets, voisin, car vous venez de me tirer une grosse épine du cœur.

— Moi !... et comment ça ?

— En m'apprenant enfin pourquoi vous m'avez rudoyé dans ces derniers temps, — bien à tort d'une façon, puisque vous avez pu me croire intéressée et capable, par amitié pour ma petite Marcelle, de vous laisser oublier exprès votre nièce Clarisse, afin que la part de Pierre-Paul fût plus grosse. C'était injuste, mon ami ; mais je suis contente, car j'avais craint autre chose.

Gervais rougit d'avoir osé soupçonner Corentine d'un calcul peu généreux, — calcul bien fait, du reste, pour germer dans le cerveau d'un vieux paysan cauteleux, défiant et rusé comme lui.

Le notaire souriait en établissant un parallèle entre la scrupuleuse honnêteté de Gervais et ce qu'il y avait de tortueux dans les pensées qu'il prêtait à Corentine, en dépit de sa propre droiture. Le caractère du paysan se révélait là sous son double aspect : l'on y voyait à la fois la face et le revers, matière intéressante pour un observateur, et, par profession, le notaire devait l'être.

Intérieurement, Pierre-Paul était ravi, malgré la part qu'il prenait aux regrets de son oncle. — Il pénétrait à la fois les sentiments de Gervais et ceux de Corentine ; il en concluait que son amour pour Marcelle avait toujours leur adhésion, et il était trop profondément épris pour que cette découverte ne le remplit point de joie.

Morgan, son fils Tanguy et quelques-uns de leurs parents, échangeaient cependant des propos assez durs pour le bonhomme Roverin.

— Ah ça ! depuis quand ma femme est-elle chargée de la conscience des autres ?... De quoi se mêle le voisin, quand il s'en prend à elle de ce qu'il a fait de travers ?

— Est-ce la faute à ma mère, s'il a oublié sa nièce ?

— Qu'il pense davantage à ses affaires et un peu moins aux nôtres !

Gervais entendit, et loin de se fâcher :

— Oui, oui ! fit-il, j'aurais dû être mieux avi-

sé, j'en conviens !... Je m'en confesse, *corepus drôle !* Et voici ! Je voulais avoir le temps de rétablir le bien de mes enfants à moi ; l'âge de Pierre-Paul me convenait. — « Avant qu'il soit majeur, j'aurai tout arrangé comme il faut, » me disais-je. — Ah ! ma pauvre nièce Clarisse ! Loin des yeux, loin du cœur, elle a vécu loin de moi, je ne la connais pas, je ne puis l'aimer... J'aimais Pierre-Paul, au contraire, et mon cœur me menait avant l'amour de la justice.

— Calme-toi, mon homme, dit la Gervaise, tu n'y mettais pas de malice, pas vrai ?...

— Si ! sans connaître ma nièce Clarisse, je la traitais de fière ou d'ingrate souventes fois ! Je lui faisais reproche, à part moi, de rougir de son oncle et de son frère le paysan !...

— Vous étiez de bonne foi, dit Corentine venant en aide à la Gervaise ; c'est la coutume au village d'avoir de semblables idées à l'égard des gens des villes, et l'on ne se trompe pas la moitié du temps.

— Eh dà ! l'autre moitié !...

— Voilà pourquoi tout à l'heure j'ai donné raison à votre colère contre moi. Nous devons tous espérer que la sœur de Pierre-Paul n'est ni orgueilleuse ni méprisante.

— A la bonne heure !... dit Gervais en soupirant ; dam ! quand on est malcontent de soi, on en veut un brin à tout le monde... Il n'y a de saints qu'en paradis... J'avais la manie de m'en prendre à vous, Corentine, et à mon pauvre Pierre-Paul, qui avait bien assez de ses chagrins, et ça précisément à cause du cas particulier que je fais de vous deux ; et puis, j'y mélangeais la souvenance de la *piotote* Marcelle Durantais, vu que le diable est malin...

Cette dernière parenthèse acheva de dissiper la mauvaise humeur des Morgan, et d'autant plus que le vieux ajouta :

— En vraie vérité, voisine, rien au monde ne vous obligeait à me crier : « Prenez-y garde, père Gervais, ce n'est pas à la majorité de Pierre-Paul, c'est à la majorité de Clarisse qu'il faut rendre vos comptes ! »

— Pardonnez-moi, voisin, l'amitié que j'ai pour vous et pour toute votre famille m'y aurait obligée, et, si j'avais eu cette pensée, je vous jure sur ma foi de chrétienne que je vous aurais averti.

— Merci, ... je vous crois ; et j'ai tort par une raison de plus.